



**Réseau GESAT**  
**89 rue Veuve LACROIX**  
**92000 NANTERRE**

# Edito

Première journée

# Handicap & Entreprise

Département  
des  
Hauts-de-Seine

De plus en plus d'entreprises et collectivités veulent s'engager durablement dans la prise en considération du handicap. Chacune d'entre elles a conscience que le travail est un facteur d'intégration sociale, que la personne handicapée a de réelles compétences et que l'entreprise entend assumer pleinement sa responsabilité pour favoriser l'intégration des travailleurs handicapés.

Cette journée « Handicap et Entreprise » dans les Hauts de Seine sera l'occasion pour tous de partager des expériences concrètes et pragmatiques menées avec le secteur protégé. La réflexion des uns peut aider et accélérer l'engagement des autres.

Les professionnels du secteur du travail protégé (ESAT ex-CAT, Entreprises Adaptées et services d'accompagnement à l'insertion professionnelle), les entreprises et collectivités apporteront expertises et témoignages en rendant compte du meilleur chemin à suivre.

Nous vous invitons à nous rejoindre le 19 octobre au Toit de la Grande Arche, pour inventer l'espace de travail de demain et construire ensemble des partenariats efficaces.

Norbert ROMANN  
Président du Réseau GESAT



Avec la participation de  
 l'Agefiph Ile-de-France, la DDASS, la DDTEFP, PDITH, le Conseil Général, la Chambre de Commerce,  
 la Chambre des Métiers, le MEDEF, la Maison Départementale des Personnes Handicapées des  
 Hauts-de-Seine, THALES, Dassault Systèmes, Lyonnaise des Eaux, RENOSOL, TOTAL

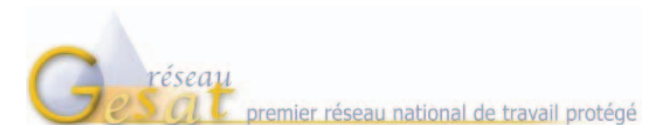
Photos : couverture de Clayton Parker et 4ème de larscapes.com

Invitation



**Jeudi**  
**19 Octobre**  
**2006**

**Toit de la Grande Arche**  
**La Défense**



« ... Entre handicap et projet, quand le social rejoint l'économique ... »

9h 00 Accueil

9h 30 Ouverture de la journée

Francis BOUVIER Président du Toit de la Grande Arche  
Patrick GOHET Délégué interministériel aux personnes handicapées  
Monique PELLETIER Présidente du Conseil National du Handicap, ancien ministre  
Philippe JUVIN Vice-Président du Conseil Général des Hauts-de-Seine  
Norbert ROMANN Président du GESAT

10h 00 - 11h 00 Table ronde n° 1  
De la théorie à la pratique : les nouvelles dispositions légales

La loi de 2005 modifie les obligations des employeurs et les différents modes d'intégration des personnels handicapés dans la vie de l'entreprise. Au-delà des contraintes supplémentaires les différents dispositifs prévus par la loi peuvent devenir de véritables opportunités.

Pascal CLARKE Directeur de PRACTHIS Île-de-France  
Dominique VELCHE \* Chercheur au CTNERHI  
Gérard LEFRANC Mission handicap THALES  
Yannick BOULET Président de l'ADCP (assoc. des ESAT de Paris)

Table ronde animée par Karine SENGHOR,  
Directrice du Journal de l'Action Sociale

Pause - Animation village

11h 30 - 12h 30 Table ronde n°2  
Du concept au concret : emploi et handicap

Réussir l'insertion en entreprise des personnes souffrant d'une déficience mentale ou physique tout en maintenant les objectifs de production ou de service, nécessite de définir de nouvelles règles d'organisation du travail : préparer leur intégration, communiquer et faire évoluer les systèmes de coopération et de management.

Augustin BOUJEKA \* Maître de conférence à l'Université Paris X  
Alain COUTURE Consultant Européen  
M-Noëlle BORDIER Mission handicap Dassault Systèmes  
R-I VIRGILIO VENANCIO Mission handicap Lyonnaise des Eaux  
J-Paul GALLEYRAND Directeur de l'ESAT Saint-Denis  
Véronique FOURT Vice présidente du GEAC Pas-de-Calais

Table ronde animée par Patrick GOBERT,  
Directeur du Toit Citoyen.

Déjeuner - Animation village

14h 30 - 15h 30 Table ronde n° 3  
Entre le secteur protégé et l'entreprise : un véritable partenariat

La simple sous-traitance ne suffit plus pour atteindre les objectifs fixés par la loi ou par les accords d'entreprise. Un véritable partenariat est à créer afin de mettre à disposition des entreprises ou des collectivités des réseaux, des banques de données qualitatives, des approches globales ou par filières afin de professionnaliser et sécuriser l'ensemble du process.

J-Claude VERBROUCKE Professeur Droit et Santé à l'Université Lille II  
Olivier GRÉGOIRE Mission handicap Groupe des Industries Métallurgiques  
Gilles CATOIRE \* Maire de Clichy-la-Garenne  
Patricia MARIAGE Mission handicap EDF - GDF  
Djamila TEDJANI Mission handicap RENOSOL  
Patrick CLÉMENTOT Vice président du GESAT

Table ronde animée Anne VOILEAU  
Directrice de la revue ÊTRE

15h 30 - 16h 30 Clôture et synthèse de la journée

Serge RICARD Directeur de la DDTEFP des Hauts-de-Seine  
Daniel GOUPILLAT Président de la Chambre des Métiers des Hauts-de-Seine  
Alain BUAT Vice-Président de la C.C.I. du des Hauts-de-Seine  
Jean-Marc BENOIST Président du MEDEF des Hauts-de-Seine

Synthèse animée par Patrick GOBERT, Directeur du Toit Citoyen.  
Conclusion par Norbert ROMANN, Président du GESAT



Accès à la grande Arche

L'accès au Toit de la Grande Arche se fait par les ascenseurs extérieurs situés en haut des marches.

VOITURE

De Paris, prendre le Pont de Neuilly vers la Défense, puis le boulevard circulaire, - sortie DEFENSE 4 : Parking central ou DEFENSE 7 Parking Grande Arche.

RER - METRO

Métro Ligne 1, RER A, Tram Ligne 2, Train par St Lazare. Arrêt la Défense Grande Arche.

BUS

Lignes 73, 141, 158, 159, 161, 174, 178, 258, 262, 272, 275, 344, 360, 378. Descendre à la station « Grande Arche de la Défense », puis accès piétons vers la Grande Arche.

\* sous réserve

Bulletin d'inscription en ligne  
www.reseau-gesat.com

Par courrier 89 rue Veuve Lacroix  
92000 Nanterre

Fax. 01 47 82 39 17

Courriel [contact@reseau-gesat.com](mailto:contact@reseau-gesat.com)

A retourner impérativement  
avant le 10 octobre 2006

Nom .....  
Prénom .....  
Organisme .....  
Téléphone .....  
Courriel .....  
Participera   
Ne participera pas

Accueil  
Afin d'organiser au mieux votre accueil,  
merci de bien vouloir nous signaler si :

- Vous êtes en fauteuil roulant
- Vous utilisez la L.S.F.
- Vous déjeunez sur place (20€ / personne)
- Joindre un chèque à l'ordre de « Maison BEARZATTO »
- Vous demandez communication des actes du forum - 16€ l'exemplaire X ..... total :